



La polygamie demeure globalement à peu près stable, avec une proportion d'hommes mariés polygames se situant fréquemment entre 20 et 30 % ; pourtant interdite en Côte d'Ivoire depuis 1964, la polygamie concernait encore près d'un quart des hommes mariés en 1988, et on note même une légère augmentation au Burkina Faso, entre 1975 et 1985 (de 32 % à 36 %). Si elle apparaît plus faible en ville, elle y prend aussi des formes nouvelles, plus cachées.

La fonction d'accueil que remplissent souvent les ménages urbains, et qui les maintient solidaires du reste de la parenté (confiage des garçons pour la scolarisation et des filles pour l'aide domestique, hébergement des migrants adultes, etc.), leur confère une structure dépassant alors le cadre

sans enfants ; soulagement de mères trop occupées, ayant de nombreux enfants), le besoin en main-d'oeuvre (pour les activités productives, commerciales, domestiques), l'investissement en capital humain (par la socialisation au sein de familles plus aisées), etc.

Avec l'urbanisation rapide, la concentration des infrastructures scolaires et des opportunités d'emplois dans les villes, la pratique de la circulation des enfants a quelque peu perdu de son fondement traditionnel pour s'inscrire bien souvent dans une logique de transfert des enfants du milieu rural vers le milieu urbain, à des fins de scolarisation (surtout pour les garçons) et d'aide domestique (pour les filles). Cependant la crise économique a fortement réduit les capacités d'accueil des ménages urbains,

devant faire face à une augmentation des

nucléaire : généra

Disposition de chefs de ménage féminin

augmentation des

constituer, du moins pour l'instant, un facteur de rupture.

La mise à l'épreuve de la fonction d'accueil ou d'hébergement des ménages urbains touche tout autant les migrants adultes, venant sur un marché de l'emploi de plus en plus difficile et incertain. Ainsi, des enquêtes menées en 1990 et 1992 dans les grandes villes du Bénin ont montré que la proportion de ménages ayant pris en charge des personnes venant du milieu rural est brutalement tombée de 24,1 % en 1990 à 6,5 % seulement en 1992. En fait, les situations se révèlent extrêmement diverses. Selon les sociétés et les contextes, la crise économique entraîne aussi bien des délestages démographiques, relatifs au sein de la parenté (Abidjan)

extrêmement diverses ; l'accès des femmes au statut de chef de ménage peut se faire par choix ou par circonstances, il peut aussi bien refléter une stratégie d'autonomie qu'être signe de précarisation.

L'ampleur du phénomène présente de fortes variations à travers le continent : dans les années 1980-1990, la proportion des femmes chefs de ménage oscille entre 6,5 % au Burkina Faso et 45,9 % au Botswana ; elle se situe entre 15 et 25 % dans la plupart des pays. D'une manière générale, elle apparaît plus élevée en Afrique Orientale et Australe que dans les pays islamisés du Sahel. Les situations matrimoniales sont aussi très diverses : en milieu rural guinéen, les deux tiers des femmes chefs de ménage sont mariées, contre moins d'un cinquième au